



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
SEINE ET MARNE

GAF
COMPÉTITION ÉQUIPE
FEDERALE B & TROPHÉE
INTERDEPARTEMENTAL

4-5 avril 2026

Salle Gilles Gourtay
Rue Gauquelin
CHATEAU LANDON

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Samedi 04 avril 2026

Plateau A

TID - 10:00

Trophée ID 10-13 ans	5	10:00 - 11:19
Trophée ID 10-13 ans	5	11:19 - 12:40
Trophée ID 10-13 ans	5	12:40 - 13:59
Pause - 13:59		
Trophée ID 10-13 ans	5	15:00 - 16:19
Trophée ID 10-13 ans	5	16:19 - 17:41
Trophée ID 10-13 ans	5	17:41 - 19:00
Trophée ID 10-13 ans	4	19:00 - 20:03

PALMARES TID 10-13 ANS - 20:30

Plateau B

FED B - 10:00

Federale B 7-8 ans GAF	5	10:00 - 11:19
Federale B 7-8 ans GAF	5	11:19 - 12:40
Federale B 7-8 ans GAF	4	12:40 - 13:59
Federale B 7-9 ans GAF	1	

PALMARES FED B 7-8 ANS - 14:10

FED B - 15:00

Federale B 7-9 ans GAF	5	15:00 - 16:19
Federale B 7-9 ans GAF	5	16:19 - 17:40
Federale B 7-9 ans GAF	5	17:40 - 18:59
Federale B 7-9 ans GAF	5	18:59 - 20:20

PALMARES FED B 7-9 ANS - 20:30

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Dimanche 05 avril 2026

Plateau A

TID - 09:00

Trophée ID 10 ans et plus	4	09:00 - 10:20
Trophée ID 10 ans et plus	5	10:20 - 11:39
Trophée ID 9-11 ans	5	11:39 - 13:00

PALMARES TID 10 ANS ET + - 13:10

TID - 14:00

Trophée ID 9-11 ans	5	14:00 - 15:19
Trophée ID 9-11 ans	5	15:19 - 16:40
Trophée ID 9-11 ans	5	16:40 - 17:59
Trophée ID 9-11 ans	5	17:59 - 19:00

PALMARES TID 9-11 ANS - 19:10

Plateau B

FED B - 09:00

Fédéral B 7 ans	5	09:00 - 10:19
Fédéral B 7 ans	1	10:19 - 11:40
Fédéral B 8-10 ans	4	11:40 - 12:59
Fédéral B 8-10 ans	5	11:40 - 12:59

PALMARES FED B 7 ANS - 13:10

FED B + TID - 14:00

Fédéral B 8-10 ans	2	14:00 - 15:19
Trophée ID 10-15 ans	3	15:19 - 16:40
Trophée ID 10-15 ans	5	15:19 - 16:40
Trophée ID 10-15 ans	5	16:40 - 17:59

PALMARES TID 10-15 ANS FED B 8 - 19:10

MÉMO

MUSIQUES

Pour les TID seulement à télécharger sur DJGym jusqu'au 25 mars 2026

FORFAITS

Via EngaGym jusqu'au 25 mars 2026 (Au-delà, le forfait sera hors-délai, l'engagement sera dû. Un justificatif sera demandé obligatoirement pour ne pas être amendé)

ENGAGEMENTS DES JUGES (prévisionnel et nominatif)

Via EngaJuge jusqu'au 25 mars 2026 (Au-delà, vous ne pourrez plus engager vos juges. Ceux-ci doivent être obligatoirement licenciés et recyclés)

RÉUNION DES JUGES

Se référer à l'organigramme des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES (des gymnastes, entraîneurs)

avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement)

RESPONSABLES

RESPONSABLES PLATEAU

Bénédicte BRIN
06 60 26 19 10
benedictebrinpro@gmail.com

RESPONSABLES DES JUGES

Anaëlle AIME
06 46 04 50 70
cdgym77.jugementgaf@gmail.com

ENGAGEMENTS & RÈGLEMENTS

Engagements effectués via EngaGym avant la date de forclusion :
9 février 2026

TARIFS

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
27 €	12 €

Règlement à effectuer avant cette même date par virement bancaire :

IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076

BIC : AGRIFRPP887

MUSIQUES

Les musiques pour les TID seulement devront être obligatoirement téléchargées via DJGym sur l'Extranet Fédéral AVANT LE 25 MARS 2026.

Utilisation OBLIGATOIRE de DJGym.

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Les clefs (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJGym.

Si la musique n'est pas téléchargée sur DJGym, la clé ne sera pas utilisée et la gym devra passer sans musique.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

MONTÉE DES BARRES

Les demandes de montées de barres doivent être faites à la responsable des juges, au plus tard lors de la réunion de juge. Si la demande n'a pas été faite dans les temps, la gymnaste ne pourra pas modifier la hauteur des barres.

FORFAITS

Uniquement dans Engagym

Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral

Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs

→ **AVANT LE 25 MARS 2026**

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement

→ **A PARTIR DU 26 MARS 2026**

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
- Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

DEMANDE DE REPÊCHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites via EngaGym

En cas de quota de qualification, les demandes de repêchage ne pourront pas être acceptées

CERTIFICATS MÉDICAUX

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat : cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.
- Amende pour forfait hors délai sans justificatif :

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
76,50 €	15,50 €

CONTRÔLE DES LICENCES

- OBLIGATOIRE
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible), icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement
- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs et des gymnastes
- Contrôle avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

RÈGLEMENTATION POUR LES ENTRAÎNEURS

- En individuel, 1 entraîneur pour une gymnaste et 2 entraîneurs pour 2 gymnastes ou plus par club et par agrès.
- En équipe, 2 entraîneurs max (changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement et en compétition).

Tenue sportive adaptée et identique (cf réglementation fédérale GAF)

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

RÈGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES

Se référer à la Brochure générale de la FFG et à la Brochure Technique GAF IDF : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Appel 40 minutes avant chaque tour

30 minutes max d'échauffement articulaire

5 minutes d'échauffement à chaque agrès pour les Performances
Régionales Poussines

3 minutes d'échauffement à chaque agrès pour les Fédérales A,
Fédérales B et TID

PALMARES

- Toutes les gymnastes doivent assister au palmarès. Seules les qualifiées (les chiffres seront communiqués ultérieurement) de la catégorie TID 10-13 ans devront assistées au palmarès, les non-qualifiées pourront rentrer.
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)
- En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'individuelle qualifiée sera celle ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès)

JUGES

Date limite pour engager les juges sur EngaGym (en prévisionnel et en nominatif) : 25 mars 2026.

Cette date limite passée, il ne sera plus possible d'engager vos juges

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra **IMPÉRATIVEMENT** être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JUGES

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 4 avril 2026

Réunion de Juge à 9h - Palmarès prévu à 20h30

PROGRAMME : TID 10/13 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1	VILLEPARISIS	MEAUX	MELUN	SERRIS
N1	CESSON	OZOIR	LA FERTÉ	AG CHELLES
N1		PROVINS	PONTAULT	CHAMPAGNE

JUGES

JURY 2 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 4 avril 2026

Réunion de Juge à 9h - Palmarès prévu à 20h30

PROGRAMME : Fédéral B 7/8 ans et 7/9 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1	ST SOUPPLETS	COULOMMIERS	SAVIGNY	COMBS
N1	LES COUDREAUX	MITRY	GRETZ	COURTRY
N1		MONTÉVRAIN	PONTAULT	ROISSY

JUGES

JURY 3 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 5 avril 2026

Réunion de Juge à 8h - Palmarès prévu à 19h10

PROGRAMME : TID 9/11 ans et 10 +

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	CESSON	PONTAULT	MONTÉVRAIN	ROISSY
N1 minimum	SAVIGNY	LES COUDREAUX	AG CHELLES	ST SOUPPLETS
N1 minimum		COMBS		CHAMPAGNE

JUGES

JURY 4 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 5 avril 2026

Réunion de Juge à 8h - Palmarès prévu à 19h10

PROGRAMME : Fédéral B 7 ans, 8/10 ans et TID 10/15 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
N1 minimum	MITRY	SERRIS	VILLEPARISIS	MEAUX
N1 minimum	OZOIR	LA FERTÉ	GRETZ	COURTRY
N1 minimum		COULOMMIERS	MELUN	PROVINS

RÈGLEMENTATION POUR LES JUGES

Le juge doit être en possession de sa licence avec photo.

Tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES (pas de talon). Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).

Le juge doit être à l'heure à la réunion de juge. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).



Secrétariat

Tél : 06 73 03 50 59

Courriel : cdgym77.secretariat@gmail.com

Développement

Tél : 07 81 11 25 06

Courriel : cdgym77.developpement@gmail.com